



23 février 2018

NEGOCIATIONS SALARIALES 2018 NOUS SIGNONS



Suite à la dernière réunion de Négociations Annuelles Obligatoires et à la consultation de nos adhérents, nous avons décidé de signer l'accord.

Nous avons réussi à obtenir des avancées significatives :

- Une diminution de 6€ du prix de la mutuelle pour tous les salariés. Ces 6€ seront pris en charge en plus par Clemessy. (La direction ne proposait rien au départ)
- Une augmentation du budget prévu pour les augmentations individuelles à 2,2% de la masse salariale avec une garantie d'augmenter environ 60% des salariés (La direction proposait 1,6% au départ)
- Un minimum d'augmentation individuelle de 2,5% mais avec un minimum de 60€ pour ceux qui en auront une. (La direction proposait 2% et pas de talon minimum)
- Une revalorisation des accessoires de rémunération

Après d'âpres négociations, nous avons réussi à faire prendre conscience à la direction qu'il est urgent de réagir sur les salaires.

UNSA Clemessy
Unsa.clemessy@gmail.com

